

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
31 - Haute-Garonne

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers**

- en exercice 11
- présents 10
- votants 11
- absents 1
- exclus 0

De la commune BARBAZAN

Séance du 23 septembre 2021 à 18 heures 00



**Date de convocation :**  
16 septembre 2021

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

**Date d'affichage :**  
16 septembre 2021

**Objet**

Location de la Guinguette des Thermes

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine, Ms BALLARIN Jacques, DELORT Thierry, MADET Michel, MAURETTE Bernard, SALES André, VALLE Anthony  
 Absente avec procuration : WINTERSTEIN Martine donne procuration à Michèle STRADERE

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe le conseil municipal que le local de la Guinguette des Thermes sera libéré fin septembre 2021. Quelques travaux devront être effectués.  
 Madame le Maire proposé de relouer ce local dès qu'une personne intéressée se fera connaître.  
 Le montant du loyer sera fixé à 250€ par mois.  
 L'électricité sera à la charge du locataire.  
 L'eau sera refacturée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la proposition et autorise Madame le Maire à signer la convention de location dès qu'un repreneur se fera connaître.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture  
 Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que dessus.  
 Au registre sont les signatures.  
 Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Saint-Gaudens

Fait à Barbazan  
Le 28 Septembre 2021

Le Maire

